

Autres accords importants

Protocoles d'entente Canada-Royaume-Uni

Domaine prioritaire : destruction des armes chimiques

Le 19 novembre 2003, le Canada et le Royaume-Uni signaient un protocole d'entente relatif à l'aide à la destruction des armes chimiques en Russie. Ce document englobe les dispositions régissant le financement des activités de destruction entreprises dans le cadre de l'accord bilatéral que le Royaume-Uni avait déjà conclu avec la Russie. En guise de contribution initiale au *Partenariat mondial*, le Canada a versé 33 millions de dollars à la construction d'un tronçon ferroviaire sécurisé entre le dépôt de munitions et l'usine de destruction à Shchuch'ye.

Cette première entente a été suivie, le 18 janvier 2005, d'un deuxième protocole qui permettra au Canada de déboursier des fonds supplémentaires pour la construction de l'usine de Shchuch'ye, y compris un premier apport de 10 millions de dollars destiné à d'importants projets d'infrastructure industrielle.

Agence internationale de l'énergie atomique

Domaine prioritaire : sécurité nucléaire et radiologique

Le 16 mars 2004, le Canada a conclu avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) un accord de contribution visant à affecter 4 millions de dollars au Fonds de sécurité nucléaire (FSN) de l'Agence pour appuyer des projets de sécurité nucléaire et radiologique dans l'ex-URSS.

Nuclear Threat Initiative (NTI)

Domaine prioritaire : destruction des armes chimiques

Le 7 février 2005, le Canada a conclu avec l'ONG américaine Nuclear Threat Initiative un accord supplémentaire qui a permis à cette dernière de verser une contribution d'un million de dollars US pour aider le Canada à construire un pont ferroviaire à l'usine de destruction d'armes chimiques de Shchuch'ye. L'accord constituait la première contribution importante d'une ONG au *Partenariat mondial*.



Mohamed ElBaradei,
directeur général, AIEA

« Je suis heureux d'accepter votre contribution et j'exprime la sincère reconnaissance du Secrétariat pour l'appui que votre gouvernement apporte aux activités approuvées de l'Agence en matière de protection contre des actes de terrorisme nucléaire. »
[Traduction libre]

— Mohamed El Baradei, directeur général de l'AIEA, dans une lettre adressée le 22 mars 2004 au ministre des Affaires étrangères du Canada, dans laquelle il accepte la contribution canadienne de 4 millions de dollars au Fonds de sécurité nucléaire de l'AIEA

Photo : Dean Calma, AIEA

Département américain de l'énergie

Domaine prioritaire : sécurité nucléaire et radiologique

Le 30 mars 2005, le Canada et les États-Unis ont annoncé la signature d'un protocole d'entente qui précise les modalités régissant une contribution de 9 millions de dollars que le Canada versera à un projet mené par les États Unis en vue de faciliter la fermeture d'un des derniers réacteurs nucléaires russes produisant du plutonium militaire, à Zheleznogorsk.

« Cette entente est essentielle pour arrêter la production de matériaux pouvant servir à la fabrication d'armes nucléaires [...] Nous sommes heureux de pouvoir collaborer avec nos partenaires américains à cette importante initiative de sécurité. »

— Pierre Pettigrew, ministre des Affaires étrangères, remarques sur le projet de Zheleznogorsk, 30 mars 2005